



Demande de subvention

EVENEMENTIEL PARTICULIER / RECCURENT

Dossier à retourner complet avant **le 31 janvier 2024** à :

Mairie de Janzé / Espace Brûlon / 35150 JANZE
ou par mail à subvention@janze.fr

Toute demande de subvention doit faire l'objet de l'établissement d'un dossier **complet** remis à l'espace Brûlon, pour **le 31 janvier 2024**.

La Ville de Janzé souhaite apporter son soutien aux associations qui organisent des manifestations sportives ou culturelles.

Ces manifestations, pour la plupart anticipée et réfléchies doivent apparaître dans le budget prévisionnel de votre association.

Suite à votre sollicitation, la commission Vie Associative et manifestations se positionnera sur l'octroi d'une aide financière au regard des critères suivants :

- Ce dossier dûment rempli
- Un attrait de la manifestation supra communal par le public
- Un rayonnement de la Ville de Janzé sur le département / la région / le pays
- Une manifestation en adéquation avec la politique publique municipale
- Un apport financier limité à 50% des dépenses engagées (sur présentation des factures) dans la limite de 2 000€

**Tout dossier de demande de subvention non parvenu à la date du 31 janvier 2024
ou incomplet ne pourra être examiné.**

Date de réception du dossier :

Contact :

Steven JACOB

Tél : 06 85 54 18 18 / Mail : subvention@janze.fr

I. PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Nouvelle action

Reconduction d'action

II. PRESENTATION DE L'ACTION

Intitulé :

Objectifs de l'action :

- **Objectif 1 :**
- **Objectif 2 :**
- **Objectif 3 :**

Description du projet / de l'action

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ? :

Moyens mis en œuvre :

- **Humains :**
- **Matériels :**
- **Autres associations :**

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action + impact territorial :

Date de mise en œuvre prévue :

Durée prévue (nombre de jours, de mois, d'années)

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Information complémentaire éventuelle :

BUDGET PREVISIONNEL de l'évènementiel :

Merci de présenter un budget équilibré

A inclure dans le budget prévisionnel global de l'année 20..... - 20.....

Compte	Charges	Euros	Compte	Produits	Euros
Achats			Vente de Produits, Prestations de Services		
60	Fournitures diverses		70	Buvette	
	Denrées alimentaires			Boutique	
	Fournitures matérielles pédagogiques			Vente de spectacle	
	Prestation de services			Sponsoring	
	Gaz / électricité et eau			Locations diverses	
Services Extérieurs			Prestations de services		
61	Loyers				
	Entretien et réparation				
	Assurances				
	Divers				
Autres Services Extérieurs			Subventions d'Exploitation		
62	Personnel extérieur (<i>dont arbitrage</i>)		74	Etat	
	Honoraires			ANS	
	Publicité / communication			Région	
	frais de déplacements remboursés			Département	
	Frais de mission et réception			Contrat de territoire	
	Poste / Téléphone / Frais bancaires			Autre projet	
	Cotisations fédérales			Communes	
	SACEM			RAF communauté	
Impôt et Taxes			Autres subventions		
63	Impôt sur taxe et rémunération				
	Droits d'enregistrement et timbres fiscaux				
	Autres impôts et taxes				
Charge de Personnel			Autres Produits de Gestion Courante		
64	Salaires bruts		75	Cotisation adhérents	
	Charges patronales			Mécénat	
	Médecine du travail			Autres dons, legs	
	Autre charges de personnel (formation)				
	Mutuelle				
Autres Charges de Gestion Courante			Produits Financiers		
65	Autres charges		76	Intérêts bancaires	
Charges Financières			Produits exceptionnels		
66	Intérêts des emprunts et dettes		77	Produits exceptionnels	
	Intérêts bancaires				
Charges Exceptionnelles			Reprise sur Amortissements et Provisions		
67	Pénalités, amendes		78	Reprise sur amort. Et prov. [Utilisation Fonds propres]	
Dotations aux Amortissements et aux Provisions			Transferts de Charges		
68	Dotations aux amortissements		79	Transferts de charges d'exploitation	
	Provision charges d'exploitation - IFC				
	Provision pour risques social ou juridique				
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
Contributions Volontaires					
86	Personnel bénévole		87	Bénévolat	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestation			Prestation en nature	
	Secours en nature			Dons en nature	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le renseignement de cette fiche est obligatoire pour toutes les demandes de subvention et quel que soit le montant sollicité.

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'association :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée auprès des services préfectoraux ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- **sollicite une subvention de :** €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association. **Merci de joindre obligatoirement un RIB.**

Nota Bene : Les subventions ne peuvent être accordées qu'aux sociétés et organismes qui sont juridiquement constitués. L'intitulé du compte courant doit être identique à celui de l'organisme auquel doit être effectué le versement. En aucun cas, le virement ne peut intervenir au profit d'une personne physique (Président, trésorier, etc...)

Fait,

le (date)

à (ville)

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.